

CSA

Relevé de conclusions de la réunion des 9-10 février 2004

Présents: M. Arnaud, J.-Ph. Beaulieu, M. Bonneville, M. Boer, P. Cox, G. Chanteur, F. Combes, F.-X. Désert, Th. Encrenaz, F. Genova, M. Giard, M. Gérin, M. Guélin, J.-M. Hameury, G. Iliopoulos, A.-M. Lagrange, J.-P. Lasota, B. Leroy, F. Mignard, D. Mourard, J.-P. Picat, M. Saisse, F.-X. Schmider, Ch. Stehlé, F. Tajahmadi, N. Vilmer, M. Wenger

Invité: F., Baudin, Ph. Chauvin

Excusés : M. Blanc, J. Bouvier, Y. Langevin, P. Valiron

1. Informations générales

1.1 Equipe de direction

La CSA souhaite la bienvenue à A.-M. Lagrange dans le cadre de ses nouvelles fonctions de DSA. A.-M. Lagrange annonce qu'elle a démissionné de ses fonctions de PI du projet VLT-PF, actuellement en phase de pré-étude à l'ESO; le nouveau PI est J.-L. Beuzit.

A.-M. Lagrange annonce l'arrivée de nouveaux chargés de mission: M.Gérin (PCMI, Télescopes nationaux), M. Giard (PNPS, relations sol-espace, R&D et instrumentation), et B. Leroy (PNP, PNPS, Themis). Deux autres chargés de missions sont responsables de dossiers spécifiques: J.-P. Lasota (PNC, Astroparticules) et E. Emsellem (PNG).

1. 1 Informations budgétaires (A.-M. Lagrange)

Le budget prévisionnel INSU/SDU pour 2004 se définit comme suit:

-SDU: environ 17 ME pour l'ensemble du département SDU, dont environ 5 ME à la division AA. Ce budget couvre essentiellement le soutien de base, ainsi que certains financements ponctuels (GdR, ...).

-INSU: 23 ME (AP). Ce budget comprend les TGEs et Grands Equipements Scientifiques (12.5 ME, dont 10.5 pour la division AA), les Programmes Nationaux (6 ME, dont 1 ME pour AA) et les Actions Spécifiques (4 ME dont 0.3 pour AA).

A ces budgets s'ajoute la réhabilitation du Plateau de Bure (mise en œuvre d'une nouvelle voie d'accès) pour un budget de 5.5 ME en 2004 (sur un total d'environ 9 ME).

Par rapports aux budgets primitifs 2002, la coupure en 2003 a été de -16%. On prévoit (à confirmer) pour 2004 une diminution par rapport à 2002 de -7 à -8% pour le budget SDU, et de -20% pour le budget INSU. Il faut noter que les budgets des TGEs sont préservés au niveau des engagements pris, et ne sont plus remis en cause en fonction de l'évolution du cours du dollar.

Compte-tenu du budget 2004, A.-M. Lagrange propose à la CSA le cadrage budgétaire suivant:

-Sur le budget SDU: 0.1 Actions spécifiques et GdR

0.05 Soutien aux colloques
0.1 Réserve
0.25 ME pour répartition par la CSA.

-Sur le budget INSU: 1.0 Programmes nationaux (id. 2003, 70% du budget 2002)
0.05 Groupes de travail nationaux (ELT, Alma, SKA...)
0.55 pour répartition par la CSA

Le budget disponible pour les opérations INSU s'élève donc à 0.8 ME en priorité P0. Les opérations de priorité P1 seront classées jusqu'à un montant de l'ordre de 0.1 ME.

La CSA prend acte des contraintes budgétaires et approuve le cadrage proposé par la DSA.

1.2 Appel d'offres pour les opérations INSU 2005

Suite à la recommandation faite par F. Casoli lors de la CSA du 26/11/03, A.-M. Lagrange annonce son intention d'améliorer les formulaires de demandes d'opérations INSU pour l'année 2005. En particulier, elles comporteront une fiche résumé, et le découpage entre les différents types de demandes sera revu et clarifié. Un groupe de travail constitué de J.-Ph. Beaulieu, J.-P. Picat, F. Genova, T. Encrenaz, de la DSA et des chargés de mission va travailler à la nouvelle définition des formulaires. Les informations relatives à la rédaction de ces formulaires seront mises sur le web de l'INSU/AA, ainsi que les modalités de calcul des coûts consolidés des opérations.

1.3 Position de la CSA vis-à-vis de la pétition "Sauvons la Recherche!"

Cette pétition a été signée par plusieurs membres de la CSA dont la présidente Th. Encrenaz, qui envisage de démissionner de ses fonctions selon la situation au 9 mars. Si c'est le cas, une discussion par e-mail interviendra entre les membres de la CSA pour échange d'informations et, le cas échéant, prise d'une décision concertée.

2. Informations sur la prospective du CNES

En l'absence de M. Blanc, excusé, R. Bonneville présente à la CSA l'état des travaux du CERES (voir CR-CSA-26/11/03). Une réunion d'information élargie a eu lieu le 26 janvier 2004. Il y a été annoncé la tenue d'un colloque de prospective les 6-7 juillet 2004. Pour préparer l'exercice, un appel à idées a été diffusé à la communauté, avec en particulier un appel à idées concernant l'utilisation scientifique de vols en formation. Une première réunion aura lieu le 6 mai 2004 pour établir un rapport d'étape et pour analyser le contexte européen (ESA et Union Européenne); dans ce contexte, un groupe de travail a été mis en place autour d'une possible redéfinition du programme Aurora. Une réunion de synthèse aura lieu les 16-17 juin. Les groupes thématiques intégreront dans leur prospective les conclusions des groupes de réflexion qui avaient été mis en place pour la prospective du CNES de 2002.

Le budget du CNES pour les affaires scientifiques devrait être, en 2004, supérieur à celui de 2003. Il devrait permettre d'assurer la contribution du CNES aux Programmes Nationaux ainsi que le financement d'un certain nombre de contrats CNES pour soutien aux laboratoires dans le domaine des métiers génériques de la recherche spatiale. En ce qui concerne l'expérience PICARD, un dégel est envisagé pour 2005, sous réserve d'avis favorable de la communauté lors du colloque de prospective.

3. Information sur la réunion du CS de l'INSU (Th. Encrenaz)

Le CS de l'INSU s'est réuni le 16 janvier 2004. A cette occasion, S. Joussaume a annoncé que l'INSU resterait "INSU" et non "INSUE", son décret n'ayant finalement pas été modifié, mais qu'il s'était ouvert aux sciences de l'environnement avec la création d'une quatrième division "Surfaces et Interfaces Continentales" (dirigée par A. Mariotti), et, plus récemment la création de sous-divisions relevant des départements SDV et SHS du CNRS.

Au cours de cette réunion, les quatre divisions AA, OA, ST et IC ont présenté leurs activités. Le document de labellisation des tâches de service du CNAP, qui avait été discuté en CSA lors de sa réunion du 26/11/03, a été entériné.

Enfin S. Joussaume a annoncé son intention de réactiver la ligne budgétaire "Mésos-équipements". Cette ligne, qui existait sous la direction de J.-F. Minster, est destinée à financer des opérations d'un montant de 1 ME environ pour l'INSU; c'est sur cette ligne qu'a été financée la contribution INSU à la 6^{ème} antenne de l'IRAM. Chaque division est invitée à préparer un recensement des projets susceptibles d'être financés par cette ligne en vue de la prochaine réunion du CS de l'INSU, prévue pour avril prochain. Un premier tour de table fait apparaître comme candidats possibles l'instrumentation VLT/VLTI, les opérations radio (IRAM, SKA...), une possible opération en Antarctique ou l'équipement de l'OAMP sur le site de Château-Gombert. Un groupe de travail constitué de M. Guélin, J.-M. Hameury, A.-M. Lagrange et Th. Encrenaz, est mis en place pour préparer cette réflexion.

4. Mise en place d'une journée de rencontre des responsables des Programmes Nationaux et Actions Spécifiques

A.-M. Lagrange annonce son intention d'organiser une journée de rencontre à laquelle participeront les responsables des Programmes Nationaux et Actions Spécifiques, pour permettre à ceux-ci de confronter leurs expériences, de comparer leurs modes de fonctionnement et de faire état de leurs éventuelles difficultés. Cette journée aura lieu en mars ou avril 2004.

La CSA approuve le principe de cette réunion, à laquelle participeront les représentants des PN et AS à la CSA.

5. Examen des opérations INSU

Le total des demandes s'élève à 2.5 ME. Compte tenu du budget disponible attendu, le facteur de pression est de l'ordre de 3. Les recommandations de la CSA sont listées dans l'Annexe 1.

Les demandes d'opération INSU sont examinées selon la procédure habituelle à la CSA:

-Opérations de jouvence et de mise à niveau instrumentale: examen par le groupe de travail "Instrumentation", présidé par J.-P. Picat.

Le groupe recommande que les demandes relatives aux ateliers de mécanique soient évaluées dans un contexte national.

-Opérations de mise à niveau Informatique: examen par le groupe de travail "Informatique" (président J.-Ph. Beaulieu).

Le groupe recommande que toutes les demandes relatives aux réseaux fassent l'objet d'une consultation préalable auprès de l'UREC. Il rappelle que, comme les années précédentes, il ne prend pas en charge le financement de PC individuels.

-Opérations engagées: elles font l'objet d'une évaluation par les PN ou AS, ou, selon le cas, par les groupes de travail Instrumentation ou Informatique. De manière générale, l'achèvement d'opérations engagées est jugé prioritaire par rapport au démarrage de nouvelles opérations.

-Opérations nouvelles et opérations de R&D: elles sont évaluées par un ou deux rapporteurs, membres de la CSA, ainsi que par les PN ou AS concernés.

La CSA procède également à l'examen des demandes présentées auprès de la Division Technique de l'INSU.

Après débat, la CSA adopte les priorités listées dans l'Annexe 1. Les budgets proposés se répartissent comme suit:

OPERATIONS	P0	P1
JOU	57.8	
MAN-Instrumentation	131	10
MAN-Informatique	105	27
ENG	174	10
NOU	140	65
R&D	263.7	45
TOTAL	871.5	167

En conclusion, les membres de la CSA formulent les recommandations suivantes:

-aux proposant pour les demandes 2005:

- évaluer les coûts consolidés des opérations;

-fournir des devis pour les matériels d'un montant supérieur à 10 kE;

-pour les demandes NOU, ENG et R&D, mentionner, le cas échéant, la part de MAN incluse dans la demande ;

-à la direction: fournir un formulaire standard aux rapporteurs avec grille d'évaluation;

-aux directeurs de laboratoire: indiquer leurs priorités, selon un cadre uniformisé qui sera proposé par le groupe de travail en charge de la définition des nouveaux formulaires.

Ces remarques seront prises en compte par le groupe de travail chargé de revoir la rédaction des formulaires.

6. Date et lieu de la prochaine réunion

2 juillet 2004, Observatoire de Paris.